Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Amende code de la route

Par Jonathan63

Bonjour,

Je vous explique mon soucis...
Mon frère s'est fait flasher l'année derniere et il a donné mon identité sans rien me demander, de ce fait j'ai reçu l'amende à mon nom, biensur j'ai contesté une première fois, puis une 2 ème après un premier refus, et hier j'ai reçu un courrier du tribunal de police de la ville en question me précisant que ma contestation avait été refusé et que j'allais être convoqué devant le tribunal prochainement.
Mon frère entre temps à dis que c'était une autre personne qui conduisait le véhicule un ami à lui, l'amende à été payé, pourquoi je reçois ce courrier du tribunal quand même ? Et comment me retourner pour éviter cette convocation ? Dois je porter plainte ? Et contre qui ? Quels démarches ?

Merci de vos réponses car je suis totalement perdu..

Par Suisse1291

Votre frère semble vous mentir. En effet, les FDO qui l'ont intercepté n'ont pas choisi, au hasard, le conducteur et ce conducteur était bien votre frère donc c'est la thèse que votre avocat devra défendre au tribunal.